



# LES CATEGORIES

Aristote

## SOMMAIRE

Chapitre 1 : Définitions préliminaires : homonymes, synonymes, paronymes [↗](#)

Chapitre 2 : Énoncés « selon une combinaison » et « sans combinaison » ; Termes qui « se disent d'un sujet » et termes qui « sont dans un sujet » [↗](#)

Chapitre 3 : La relation « se dit d'un sujet » est transitive [↗](#)

Chapitre 4 : Les types de termes « dits sans combinaison » ; Ces termes n'impliquent aucune affirmation [↗](#)

Chapitre 5 : La substance : définition ; Priorité ontologique des substances premières ; Propriétés topiques des substances ; Difficulté à propos du discours et de l'opinion [↗](#)

Chapitre 6 : Les espèces de la quantité ; Quantités au sens strict et quantités par accident ; Propriétés topiques des quantités [↗](#)

Chapitre 7 : Première définition des relatifs ; Propriétés topiques des relatifs ; Les termes co-relatifs sont-ils simultanés par nature ; Certaines substances (secondes) peuvent-elles être en même temps des relatifs ? [↗](#)

Chapitre 8 : Définition générale de la qualité ; États et dispositions ; Aptitudes et incapacités naturelles ; « Effets qualitatifs » et affections ; Configurations spatiales ; « Qualités » simplement apparentes ; Les termes qualifiés ; Propriétés topiques des termes qualifiés [↗](#)

Chapitre 9 : « Faire » et « subir » ; Les autres catégories [↗](#)

Chapitre 10 : Les quatre types d'opposition ; Les relatifs ; Les contraires ; La privation et la possession ; L'affirmation et la négation [↗](#)

Chapitre 11 : Quatre remarques additionnelles sur les contraires [↗](#)

Chapitre 12 : L'antérieur [↗](#)

Chapitre 13 : Le simultané [↗](#)

Chapitre 14 : Les espèces du changement ; Qu'est-ce qui est le contraire d'un changement ? [↗](#)

Chapitre 15 : « Avoir » [↗](#)

## Chapitre 1

### ***Définitions préliminaires : homonymes, synonymes, paronymes***

Sont dits homonymes les objets dont le nom seul est commun, alors que l'énonciation correspondant à ce nom est différente. C'est ainsi que l'homme et la figure dessinée sont *animal* : en effet, ces objets ont seulement le nom en commun, alors que l'énonciation correspondant à ce nom est différente. Car si on doit rendre compte de ce que c'est, pour chacun d'eux, que d'être un animal, on répondra par une énonciation propre à chacun.

Sont dits synonymes les objets dont le nom est commun, et pour lesquels l'énonciation correspondant à ce nom est la même. C'est ainsi que l'homme et le bœuf sont *animal*. En effet, chacun d'eux est appelé *animal*, d'un nom qui leur est commun, et l'énonciation est la même. Car si on doit donner l'énonciation de chacun d'eux, dire ce que c'est, pour chacun, que d'être un animal, on répondra par la même énonciation.

Par ailleurs, sont dits paronymes tous les objets qui tiennent leur appellation d'un certain objet, alors qu'ils en diffèrent par la dérivation. Par exemple, le lettré d'après les lettres, et le courageux d'après le courage.

## Chapitre 2

### ***Énoncés « selon une combinaison » et « sans combinaison »***

Parmi les choses que l'on dit, certaines sont dites selon une combinaison et les autres sans combinaison. Certaines, donc, sont dites selon une combinaison, par exemple : *un homme court, un homme gagne* ; et les autres sans combinaison, par exemple : *homme, bœuf, court, gagne*.

### ***Termes qui « se disent d'un sujet » et termes qui « sont dans un sujet »***

Parmi les étants, les uns se disent d'un certain sujet, mais ne sont dans aucun sujet ; par exemple, *homme* se dit d'un sujet, tel homme, mais n'est dans aucun sujet. D'autres, en revanche, sont dans un sujet, mais ne se disent d'aucun sujet (par « dans un sujet », j'entends ce qui, tout en n'étant pas dans quelque chose à la façon d'une partie, est incapable d'être à part de ce en quoi il est). Par exemple, tel savoir-lire particulier est dans un sujet, l'âme, mais ne se dit d'aucun sujet ; et tel blanc particulier est dans un sujet, le corps - car toute couleur est dans un corps -, mais ne se dit d'aucun sujet. D'autres à la fois se disent d'un sujet et sont dans un sujet : par exemple le savoir est dans un sujet, l'âme, et il se dit d'un sujet, le fait de savoir lire. D'autres à la fois ne sont pas dans un sujet et ne se disent pas d'un sujet, par exemple tel homme ou tel cheval. En effet, aucun objet de cette sorte n'est dans un sujet ni ne se dit d'un sujet. En bref, les objets qui sont individuels, c'est-à-dire numériquement uns, ne se disent d'aucun sujet, mais rien n'empêche que certains d'entre eux soient dans un sujet. En effet, tel savoir-lire particulier fait partie des choses qui sont dans un sujet.

## Chapitre 3

### ***La relation « se dit d'un sujet » est transitive***

Lorsqu'un terme s'applique à un autre comme à un sujet, alors tout ce qui se dit du terme qui s'applique au sujet se dira également du sujet. Par exemple, *homme* s'applique à tel homme,

et *animal* s'applique à l'homme. Donc *animal* s'appliquera aussi à tel homme ; car tel homme est un homme, et c'est aussi un animal.

Lorsque des genres sont distincts et ne sont pas subordonnés les uns aux autres, leurs différences non plus ne sont pas de même forme. C'est le cas pour les différences de l'animal et celles de la science. En effet, les différences de l'animal sont *pédestre, bipède, ailé, aquatique* ; mais aucune de ces choses n'est une différence de la science. Car une science ne diffère pas d'une autre par le fait d'être bipède. Mais lorsque des genres sont subordonnés les uns aux autres, rien n'empêche qu'ils aient les mêmes différences. En effet, les genres supérieurs s'appliquent aux genres qui sont placés au-dessous d'eux, de sorte que, autant il y aura de différences du terme appliqué, autant il y en aura du sujet.

## Chapitre 4

### ***Les types de termes « dits sans combinaison »***

Chacun des termes qui sont dits sans aucune combinaison indique soit une substance, soit une *certaine quantité*, soit une *certaine qualité*, soit un *rapport à quelque chose*, soit *quelque part*, soit *à un certain moment*, soit *être dans une position*, soit *posséder*, soit *faire*, soit *subir*. Ce qui est une substance, pour le dire sommairement, c'est par exemple : *homme, cheval* ; une quantité : *de deux coudées, de trois coudées* ; une qualité : *blanc, lettré* ; un rapport à quelque chose : *double, moitié, plus grand* ; quelque part : *au Lycée, sur la place* ; à un certain moment : *hier, l'an dernier* ; être dans une position : *est couché, est assis* ; posséder : *est chaussé, est armé* ; faire : *couper, brûler* ; subir : *être coupé, être brûlé*.

### ***Ces termes n'impliquent aucune affirmation***

Chacun des termes que l'on vient de dire, considéré lui-même par lui-même, n'est pas dit dans une affirmation, mais l'affirmation naît de la combinaison de ces termes les uns avec les autres. En effet, on estime que toute affirmation est soit vraie soit fausse, alors que parmi les choses qui se disent sans aucune combinaison, aucune n'est vraie ni fausse ; par exemple *homme, blanc, court, gagne*.

## Chapitre 5

### ***La substance : définition***

La substance est ce qui se dit proprement, premièrement et avant tout ; ce qui à la fois ne se dit pas d'un certain sujet et n'est pas dans un certain sujet ; par exemple tel homme ou tel cheval.

Mais se disent par ailleurs une seconde <sorte de> substances, les espèces auxquelles appartiennent les substances dites au sens premier - celles-là, et aussi les genres de ces espèces. Par exemple, tel homme appartient à l'espèce *homme*, et le genre de cette espèce est l'*animal*. Donc ces termes se disent <comme une> seconde <sorte de> substances, à savoir l'homme, et aussi l'animal. (On voit, d'après ce qu'on a dit, que nécessairement, et le nom et l'énonciation de ce qui se dit d'un sujet s'appliquent à ce sujet. Par exemple, *homme* se dit d'un sujet, tel homme, et ce nom, bien sûr, s'applique à lui, car on appliquera *homme* à tel homme ; et l'énonciation de l'homme, elle aussi, s'appliquera à tel homme, car tel homme est aussi un homme ; de sorte qu'à la fois le nom et l'énonciation s'appliqueront au sujet. Quant aux choses qui sont dans un sujet, dans la plupart des cas ni leur nom ni leur énonciation ne s'appliquent au sujet ; dans quelques-

uns, cependant, rien n'empêche que leur nom ne s'applique au sujet, mais pour l'énonciation, c'est impossible. Par exemple, le blanc qui se trouve dans un sujet, le corps, s'applique à ce sujet - en effet, on dit qu'un corps est blanc - mais on n'appliquera jamais à ce corps l'énonciation du blanc.)

### ***Priorité ontologique des substances premières***

Tous les autres termes, ou bien se disent de sujets qui sont les substances premières, ou bien sont dans des sujets qui sont ces mêmes substances. Cela apparaîtra clairement en partant des cas particuliers : par exemple, *animal* s'applique à l'homme, et donc aussi à tel homme. Car s'il ne s'appliquait à aucun des hommes singuliers, il ne s'appliquerait pas non plus à l'homme en général. De son côté, la couleur est dans le corps, donc elle est aussi dans tel corps. Car si elle n'était pas dans l'un quelconque des corps singuliers, elle ne serait pas non plus dans le corps en général. De sorte que toutes les autres choses, ou bien se disent de sujets qui sont les substances premières, ou bien sont dans des sujets qui sont ces mêmes substances.

Donc, si les substances premières n'existaient pas, il serait impossible que quelque chose d'autre existe. Car tous les autres termes, ou bien se disent de celles-ci comme de sujets, ou bien sont en elles comme dans des sujets. De sorte que si les substances premières n'existaient pas, il serait impossible que quelque chose d'autre existe.

Parmi les substances secondes, l'espèce est plus substance que le genre, car elle est plus proche de la substance première. En effet, si on doit rendre compte de ce qu'est la substance première, on le fera de façon plus instructive et plus appropriée en répondant par son espèce, qu'en répondant par son genre. Par exemple on rendra compte de façon plus instructive de tel homme en répondant que c'est un homme, plutôt qu'en répondant que c'est un animal (car la première réponse est plus appropriée à tel homme, alors que la seconde est plus commune) ; et si l'on doit rendre compte de tel arbre, on en rendra compte de façon plus instructive en répondant que c'est un arbre plutôt qu'en répondant que c'est une plante.

En outre, étant donné que les substances premières sont présupposées comme sujets par tous les autres termes, et que tous les autres termes s'appliquent à elles ou sont en elles, pour cette raison c'est d'elles surtout que l'on dit que ce sont des substances. Or ce que les substances premières sont par rapport aux autres termes, l'espèce l'est par rapport au genre. En effet, l'espèce est présupposée par le genre comme sujet. Car les genres s'appliquent aux espèces, mais les espèces ne s'appliquent pas réciproquement aux genres. De sorte que, pour cette raison aussi, l'espèce est plus substance que le genre.

Mais, parmi les espèces elles-mêmes - toutes celles qui ne sont pas des genres -, aucune, en quoi que ce soit, n'est plus substance qu'une autre. En effet, si on rend compte de tel homme en disant que c'est un homme, ce ne sera nullement une explication plus appropriée que si l'on applique *cheval* à tel cheval. Et de la même façon, aucune des substances premières n'est en rien plus substance que telle autre : car tel homme n'est pas davantage une substance que tel bœuf.

Mais c'est à bon droit que, seuls de tous les autres termes, les espèces et les genres sont dits *substances secondes* à la suite des substances premières. Car ce sont les seuls, parmi les prédicats, à indiquer la substance première. En effet, lorsqu'on rend compte de ce qu'est tel homme, on en rendra compte de façon appropriée en répondant par son espèce ou son genre, et on le fera mieux connaître en répondant que c'est un homme ou un animal, alors que si on en

rend compte par quoi que ce soit d'autre (si par exemple on répond qu'il est blanc ou qu'il court, ou toute autre réponse de cette sorte), on en aura rendu compte d'une façon qui lui est étrangère. De sorte que c'est à bon droit que, seuls de tous les autres termes, ceux-là sont dits être des substances. En outre, les substances premières sont dites être des substances au sens le plus propre parce qu'elles sont présupposées comme des sujets par tous les autres termes ; or ce que les substances premières sont par rapport à tous les autres termes, les espèces et les genres des substances premières le sont par rapport aux termes restants, car tous les termes restants s'appliquent à eux. En effet, lorsqu'on dira que tel homme est lettré, on dira par conséquent qu'un homme est lettré, et qu'un animal est lettré ; et de même pour les autres termes.

### *Propriétés topiques des substances*

Un trait commun à toutes les substances est de n'être pas dans un sujet. En effet, la substance première ne se dit pas d'un sujet et n'est pas dans un sujet. Quant aux substances secondes, on voit en tout cas, suivant le même critère, qu'elles ne sont pas dans un sujet. Car l'homme se dit d'un sujet, tel homme, mais n'est pas dans un sujet (en effet, l'homme n'est pas dans tel homme) ; et de même l'animal se dit d'un sujet, tel animal, mais l'animal n'est pas dans tel homme. De plus, rien n'empêche que l'on n'applique parfois à un sujet le nom des termes qui sont dans ce sujet, mais c'est impossible pour leur énonciation. Or pour les substances secondes, leur énonciation s'applique au sujet aussi bien que leur nom : en effet, on appliquera à tel homme l'énonciation de l'homme et celle de l'animal. De sorte que la substance ne fera pas partie des choses qui sont dans un sujet.

Cependant, ce trait n'est pas propre à la substance ; la différence elle aussi fait partie des choses qui ne sont pas dans un sujet. En effet, le pédestre et le bipède se disent bien d'un sujet qui est l'homme, mais ils ne sont pas dans un sujet. Car le bipède n'est pas dans l'homme, et le pédestre non plus. En revanche, l'énonciation de la différence s'applique aussi bien à ce dont la différence est dite : si par exemple le pédestre se dit de l'homme, l'énonciation du pédestre s'appliquera également à l'homme : car l'homme est un animal pédestre.

Et nous ne devons pas être troublés par le fait que les parties des substances seraient dans les substances entières comme dans des sujets, c'est-à-dire que nous serions forcés de déclarer que ce ne sont pas des substances. Car ce n'est pas en ce sens - au sens où les parties de quelque chose sont « contenues dans » ce quelque chose -, que nous avons parlé de « choses qui sont dans des sujets ».

Et c'est une propriété des substances et des différences que tout ce qui se dit à partir d'elles se dit de façon synonyme. En effet, toutes les prédications qui se font à partir d'elles s'appliquent ou bien aux individus ou bien aux espèces. En effet, aucune prédication ne se fait à partir de la substance première - puisqu'elle n'est dite d'aucun sujet -, mais parmi les substances secondes, l'espèce s'applique à l'individu et le genre s'applique à la fois à l'espèce et à l'individu. **[3b]** Et de la même façon, les différences elles aussi s'appliquent à la fois aux espèces et aux individus. Les substances premières admettent l'énonciation des espèces et celle des genres, et l'espèce admet celle du genre. En effet, tout ce qui se dit du prédicat se dira également du sujet. Et de la même façon, les espèces comme les individus admettent l'énonciation des différences. Or nous avons dit que les termes qui ont leur nom en commun, et dont l'énonciation est la même, sont synonymes. De sorte que tout ce qui s'attribue à partir des substances et à partir des différences, se dit de façon synonyme.

On estime que toute substance indique un certain ceci. En ce qui concerne les substances premières, il est incontestablement vrai qu'elles indiquent un certain ceci ; en effet, ce qu'elles désignent est individuel et numériquement un. En ce qui concerne les substances secondes, il semble que de la même façon - du fait de la forme extérieure de l'appellation -, lorsqu'on dit *homme* ou *animal*, cela indique un certain ceci. Pourtant cela n'est pas vrai, mais cela indique plutôt une certaine sorte d'objet. En effet, le sujet n'est pas un, comme l'est la substance première ; au contraire, *homme* ou *animal* se disent de nombreux sujets. Mais cela n'indique pas une certaine qualité au sens strict, comme le blanc. Car le blanc n'indique rien d'autre qu'une certaine qualité, alors que l'espèce et le genre déterminent, à propos d'une substance, de quelle sorte elle est : en effet, ils indiquent une certaine sorte de substance (cette détermination étant plus large quand elle est faite par le genre que lorsqu'elle est faite par l'espèce ; car celui qui dit *animal* cerne de façon plus large que celui qui dit *l'homme*).

Et c'est aussi un caractère des substances que de ne pas avoir de contraire. En effet, qu'est-ce qui pourrait être contraire à la substance première ? Par exemple, il n'y a rien qui soit le contraire de tel homme, et pas davantage il n'y a quelque chose qui soit le contraire de l'homme ou de l'animal. Mais ce trait n'est pas propre à la substance, car en fait il se rencontre dans beaucoup d'autres cas, par exemple pour la quantité. Car il n'y a rien qui soit le contraire de *long de deux coudées*, ni de *dix*, ni d'aucun terme de cette sorte, à moins qu'on ne soutienne que *beaucoup* est le contraire de *peu*, et *grand*, de *petit*. Mais, quant aux quantités déterminées, aucune d'entre elles n'est le contraire d'aucune autre.

Et on estime que la substance n'admet pas le plus ou le moins. Je veux dire, non pas qu'une substance n'est pas davantage substance qu'une autre substance (car en fait on a dit que c'est le cas), mais qu'on ne dit pas, de telle ou telle substance, qu'elle est *plus* ou *moins* ce que précisément elle est. Par exemple, si la substance considérée est un homme, il ne sera pas *plus* ou *moins un homme* - ni cet homme-ci par rapport à lui-même, ni un homme par rapport à un autre homme. Car un homme n'est pas *plus homme* qu'un autre à la façon dont, dans le cas du blanc, un blanc est *plus blanc* qu'un autre, ou bien un beau *plus beau* qu'un autre ; et de même, < dans de tels cas, > un objet peut être dit *plus* ou *moins tel* par rapport à lui-même. Ainsi, de ce corps qui est blanc, on dit qu'il est *plus blanc* maintenant qu'auparavant ; et s'il est chaud on dit qu'il est *plus chaud* ou *moins chaud*. Mais quant à la substance, on ne dit nullement qu'elle soit *plus* ou *moins ce qu'elle est* ; car de l'homme, en fait, on ne dit pas qu'il est *plus homme* maintenant qu'auparavant, ni des autres termes qui sont substance. De sorte que la substance n'admettra pas le plus ni le moins.

Mais ce que l'on considère surtout comme propre à la substance, c'est d'être capable de recevoir les contraires tout en restant la même et numériquement une. C'est-à-dire que dans aucun des autres cas, pour les termes qui ne sont pas substance, on ne pourrait proposer quelque chose qui, tout en étant numériquement un, soit capable de recevoir des contraires. Par exemple, la couleur qui est une et identique numériquement ne sera pas noire et blanche, et une même action, numériquement une, ne sera pas mauvaise et bonne, et de même pour tous les autres termes qui ne sont pas substance. Alors que la substance, elle, tout en étant numériquement une et la même, est capable de recevoir les contraires. Par exemple tel homme, étant un et le même, devient tantôt pâle tantôt foncé, chaud et froid, mauvais et bon.

### ***Difficulté à propos du discours et de l'opinion***

Un tel fait ne se produit pas pour les autres cas, à moins qu'on ne nous oppose le cas du discours et celui de l'opinion, en soutenant que ce sont des réalités capables de recevoir des contraires de cette sorte. En effet on estime que le même discours est et vrai et faux : ainsi, si le discours affirmant que quelqu'un est assis est vrai, ce même discours sera faux lorsque cette personne se lèvera ; et de même pour l'opinion : en effet, si l'on a l'opinion vraie que quelqu'un est assis, lorsque cette personne se lève, en conservant la même opinion à son sujet on aura une opinion fautive. Or même en admettant cela, il y a cependant une différence dans la manière. Car pour les termes qui relèvent de la substance, c'est en changeant eux-mêmes qu'ils sont capables de recevoir les contraires. En effet, lorsque quelque chose, de chaud qu'il était, devient froid, cela a subi un changement (en effet cela a été altéré) ; et aussi lorsque le noir se produit à partir du blanc, le bon à partir du mauvais, et de même pour chacun des autres termes : c'est en recevant lui-même un changement qu'il est capable de recevoir les contraires. Alors que le discours et l'opinion demeurent entièrement inchangés à tout point de vue, et c'est parce que leur objet change que le contraire se produit à leur sujet. Car le discours demeure le même, à savoir, « Untel est assis » ; mais parce que l'objet change, ce discours devient vrai à un moment et faux à un autre. Et de même pour l'opinion ; de sorte que, de cette manière du moins, ce serait le propre de la substance que d'être capable de recevoir les contraires du fait de son propre changement. Cela si l'on accepte cette prémisse, à savoir que l'opinion et le discours sont capables de recevoir les contraires. Mais cela n'est pas vrai. Car on ne dit pas que le discours et l'opinion sont des termes susceptibles de recevoir les contraires parce qu'ils reçoivent eux-mêmes quelque couple de contraires, mais parce que ce phénomène s'est produit en quelque chose d'autre. En effet, selon que le fait dont on parle est ou n'est pas, c'est pour cela que l'on dit que le discours est vrai ou faux, et non pas parce que lui-même serait capable de recevoir les contraires. À proprement parler, le discours ne subit aucun changement sous l'effet de quoi que ce soit, pas plus que l'opinion. De sorte qu'il ne sera pas possible qu'ils reçoivent les contraires puisque aucune affection ne se produit en eux. Alors que la substance, elle, c'est du fait qu'elle reçoit elle-même les contraires qu'elle est dite capable de recevoir les contraires. Car elle reçoit la maladie et la santé, la blancheur et la noirceur, et c'est parce qu'elle reçoit elle-même chacun des couples de cette sorte, qu'elle est dite capable de recevoir les contraires. De sorte qu'il sera propre à la substance d'être capable, tout en restant la même et numériquement une, de recevoir les contraires du fait de son propre changement. Au sujet de la substance, il suffira d'avoir dit cela.

## **Chapitre 6**

### ***Les espèces de la quantité***

Dans la quantité, il y a d'une part celle qui est discrète et d'autre part celle qui est continue ; et il y a aussi, d'une part celle qui est constituée d'éléments ayant une position les uns par rapport aux autres, et qui sont ses parties, et d'autre part celle qui est constituée d'éléments qui n'ont pas de position.

Sont des quantités discrètes, par exemple, le nombre et le discours ; sont des quantités continues la ligne, la surface, le corps et, outre ceux-ci, le temps et le lieu.

En effet, les parties du nombre n'ont aucune limite commune sur laquelle ses parties entreraient en contact. Par exemple, si cinq est une partie de dix, ce cinq et l'autre cinq n'entrent pas en contact sur une limite commune, mais ils sont séparés ; et le trois et le sept n'entrent pas en contact sur une limite commune. Et en général on ne pourrait pas, dans le cas du nombre, découvrir une limite commune à ses parties, mais chaque fois elles sont séparées. De sorte que le nombre, quant à lui, fait partie des quantités discrètes. Mais de la même façon, le discours fait partie des quantités discrètes. (Que le discours, en effet, est une quantité, c'est manifeste ; car il est mesuré par la syllabe brève ou longue. Je veux parler ici du discours qui s'accompagne d'émission vocale.) En effet, ses parties n'entrent pas en contact sur une limite commune ; car il n'existe pas de limite commune sur laquelle les syllabes entrent en contact, mais chacune est séparée et en elle-même.

En revanche, la ligne est une quantité continue, car il est possible de trouver une limite commune sur laquelle ses parties entrent en contact : un point ; et pour la surface c'est une ligne ; en effet, les parties de la surface entrent en contact sur une limite commune. Et de même, dans le cas du corps, on pourrait trouver une limite commune - une ligne ou une surface - sur laquelle les parties du corps entrent en contact. Et le temps et le lieu font eux aussi partie de cette sorte de quantités : en effet, le temps présent entre en contact et avec le passé et avec le futur ; et le lieu, lui aussi, fait partie des quantités continues : en effet, les parties du corps, qui entrent en contact sur une certaine limite commune, occupent un certain lieu. Donc les parties du lieu aussi, qui sont occupées par chacune des parties du corps, entrent également en contact sur cette même limite sur laquelle les parties du corps entrent elles aussi en contact ; de sorte que le lieu lui aussi serait continu ; en effet, ses parties entrent en contact sur une limite commune unique.

En outre, certaines quantités sont constituées de parties ayant une position les unes par rapport aux autres, et les autres de parties qui n'ont pas de position. Ainsi, les parties de la ligne ont une position les unes par rapport aux autres, car chacune d'elles est située quelque part, et on pourrait saisir par la pensée et expliquer où chacune est située dans la surface, et avec laquelle des autres parties elle est en contact. Et de même, les parties de la surface ont elles aussi une certaine position ; car on pourrait expliquer de la même façon où chacune est située, et lesquelles sont en contact les unes avec les autres ; et de même pour les parties du corps et pour celles du lieu. Dans le cas du nombre, par contre, on ne pourrait assurément pas faire voir de quelle façon ses parties auraient une position les unes par rapport aux autres ou se trouveraient quelque part, ou lesquelles de ses parties entreraient en contact les unes avec les autres. Et pas davantage pour les parties du temps, car aucune des parties du temps ne subsiste ; or ce qui ne subsiste pas, comment cela pourrait-il avoir une position ? Mais il serait plus juste de dire qu'elles ont un ordre, du fait qu'une partie du temps vient avant, et l'autre après. Et de même dans le cas du nombre, du fait que un est compté avant deux, et deux avant trois, de cette façon aussi <ses parties> auraient un ordre, mais on ne leur trouverait absolument pas de position. Et de même pour le discours ; car aucune de ses parties ne subsiste, mais elle a été dite, et il n'est plus possible de la saisir, de sorte que ses parties n'auraient pas de position, du fait qu'aucune ne subsiste. Donc certaines quantités sont constituées de parties qui ont une position, et les autres de parties qui n'ont pas de position.

### ***Quantités au sens strict et quantités par accident***

Seuls les termes que nous venons de mentionner sont appelés des quantités à proprement parler ; tous les autres le sont par accident. Car c'est en nous référant à ceux-là [5b] que nous disons que les autres choses, elles aussi, sont d'une certaine quantité. Par exemple, on dit qu'il y a beaucoup de blanc parce que la surface est grande ; et que l'action est longue parce que son temps est long ; et on dit que le changement est grand. Car aucune de ces choses n'est dite « d'une certaine quantité » par elle-même. Par exemple, si on doit expliquer de quelle grandeur est l'action, on en déterminera la durée, en expliquant qu'elle prend une année, ou de quelque manière semblable ; et pour expliquer quelle quantité de blanc il y a, on déterminera la surface, car autant la surface est étendue, autant on dira qu'il y a de blanc. De sorte que seuls les termes que l'on a mentionnés sont appelés des quantités à proprement parler et en eux-mêmes ; et aucune des autres choses, considérée en elle-même, n'est une quantité, mais elle l'est, le cas échéant, par accident.

### ***Propriétés topiques des quantités***

En outre, il n'y a rien qui soit contraire à une quantité. Dans le cas des quantités déterminées, il est manifeste qu'il n'y a rien qui soit, par exemple, le contraire de *long de deux coudées* ou de *de trois coudées*, ou d'une surface ou de quelque chose de cette sorte. En effet, il n'y a rien qui leur soit contraire, à moins que l'on n'affirme que *beaucoup* est le contraire de *peu*, ou *grand* de *petit*. Or aucun de ces termes n'est une quantité, mais ils font partie des relatifs, car on ne dit jamais que quelque chose est grand ou petit par soi, mais en le comparant à un autre terme. Par exemple, on dit qu'une montagne est petite ou qu'un grain de millet est gros, du fait que celui-ci est plus grand que les autres objets du même genre, et celle-là plus petite que les objets du même genre. Donc on fait référence à quelque chose d'autre, puisque, si vraiment on disait que quelque chose est grand ou petit en lui-même, on ne dirait jamais que la montagne est petite et que le grain de millet est gros. Et encore : nous disons qu'il y a beaucoup de gens au village, et qu'il y en a peu à Athènes, alors que ceux-ci sont bien des fois plus nombreux que ceux-là ; et qu'il y a beaucoup de monde dans cette maison et peu au théâtre, alors que ceux-ci sont beaucoup plus que ceux-là. En outre, ce qui indique une quantité, c'est *de deux coudées*, *de trois coudées* et les autres termes de cette sorte ; alors que *grand* ou *petit* n'indiquent pas une quantité, mais plutôt une relation. Car c'est par rapport à autre chose que l'on considère le grand et le petit ; de sorte qu'il est manifeste que ces termes font partie des relatifs. En outre, que l'on pose que ce sont des quantités, ou bien que ce n'en sont pas, il n'y a rien qui leur soit contraire. Car ce qu'il n'est pas possible de saisir soi-même en soi-même, mais en se référant à quelque chose d'autre, comment cela pourrait-il avoir un contraire ? En outre, si *grand* et *petit* sont contraires, il s'ensuivra que le même objet recevra ensemble les contraires, et qu'il y aura des choses qui seront contraires à elles-mêmes. Car il arrive parfois que la même chose soit ensemble grande et petite (car elle est petite par rapport à ceci, cependant que, tout en restant la même, elle est grande par rapport à une autre) ; de sorte que le même objet se trouvera être grand et petit au même moment, de sorte qu'il recevra ensemble des contraires. Mais on estime que rien ne reçoit les contraires ensemble. Ainsi, dans le cas de la substance, on estime certes qu'elle est capable de recevoir les contraires, mais elle n'est certainement pas malade et en bonne santé en même temps, ni en même temps noire et blanche, et parmi les autres prédicats il n'y a rien qui reçoive ensemble les contraires. Et il s'ensuit que les mêmes choses seront contraires à elles-mêmes, car si *grand* est le contraire de *petit*, et si la même chose est ensemble grande et petite, alors elle sera contraire à elle-même. Mais être contraire à

soi-même est quelque chose d'impossible. Il n'est donc pas possible que *grand* soit le contraire de *petit*, ni *beaucoup* de *peu*, de sorte que même si quelqu'un affirmait que ces termes ne relèvent pas de la relation mais de la quantité, aucun n'aura de contraire. (C'est surtout dans le cas du lieu que l'on pense qu'il existe une contrariété en matière de quantité. En effet on oppose le haut et le bas, en disant que la région qui entoure le centre du monde est en bas, du fait que ce qui est à la plus grande distance par rapport aux limites du monde, c'est le centre. Or il semble que la définition des autres contrariétés provient elle aussi de ces contraires-là : car on définit comme contraires les termes qui sont le plus éloignés l'un de l'autre parmi ceux qui appartiennent à un même genre.)

Et on estime que la quantité, par exemple *de deux coudées*, n'admet pas le plus ni le moins ; car un objet n'est pas *davantage de deux coudées* qu'un autre. Et de même dans le cas du nombre, par exemple on ne dit pas du tout que trois est *plus trois* que cinq, ni un trois qu'un <autre> trois. Et on ne dit pas non plus qu'un temps est *plus temps* qu'un autre, et en général *plus* et *moins* ne se disent d'aucun des termes qui ont été mentionnés. De sorte que la quantité n'admet pas le plus ni le moins.

Ce qui est surtout le propre de la quantité, c'est d'être dite *égale* et *inégal*. Car chacune des quantités qui ont été mentionnées est dite égale et inégale : par exemple un corps est dit égal et inégal, et de même un nombre est dit égal et inégal, et un temps égal et inégal. Et de même *égal* et *inégaux* disent de chacun des termes dont on a parlé. Mais pour tous les autres termes, ceux qui ne sont pas quantité, on n'estimera pas du tout qu'on puisse les dire « égal » ou « inégal ». Par exemple, on ne parle pas de disposition *égale* et *inégaux*, mais plutôt de disposition *semblable* ; et on ne parle nullement d'un blanc *égal* ou *inégal*, mais d'un blanc *semblable*. De sorte que ce serait particulièrement le propre de la quantité que d'être dite *égale* et *inégaux*.

## Chapitre 7

### *Première définition des relatifs*

Se disent *relativement* à quelque chose les termes de cette sorte : tous ceux dont on dit qu'ils sont cela même qu'ils sont « *d'autre chose* », ou qui se rapportent de quelque autre façon à autre chose.

Ainsi *plus grand* est dit être cela même qu'il est par rapport à autre chose, car on dit qu'il est plus grand *que quelque chose* ; et le *double* est dit être cela même qu'il est, de quelque chose, car on dit qu'il est double de *quelque chose* ; et de même pour tous les autres termes de cette sorte. Appartiennent aussi aux relatifs les termes tels que par exemple la possession, la disposition, la sensation, la connaissance, la position. En effet, tous les termes que l'on vient de mentionner sont dits être cela même qu'ils sont, d'autre chose, et rien d'autre. Car la possession est possession de quelque chose, la connaissance de quelque chose, la position de quelque chose, et de même les autres. Sont donc relatifs à quelque chose tous les termes que l'on dit être cela même qu'ils sont d'autre chose, ou qui se rapportent de quelque autre façon à autre chose. Ainsi une montagne est dite grande relativement à autre chose. Car c'est relativement à quelque chose que la montagne est dite grande ; et le semblable est dit semblable à quelque chose, et les autres termes de cette sorte se disent de la même façon, relativement à quelque chose. (Les situations *couché*, *debout* ou *assis* sont des positions, et la position fait partie des relatifs ; mais

le fait d'*être couché*, d'*être debout* ou d'*être assis*, considérés en eux-mêmes, ne sont pas des positions, mais se disent de façon dérivée à partir des positions que l'on a mentionnées.)

### ***Propriétés topiques des relatifs***

Il y a aussi de la contrariété parmi les relatifs. Par exemple, la vertu est le contraire du vice, chacun d'eux étant relatif à quelque chose, et la connaissance est contraire à l'ignorance. Mais il n'y a pas de contrariété dans tous les relatifs. En effet, il n'y a rien qui soit le contraire de *double* ni de *triple*, ni d'aucun des termes de cette sorte.

Et on estime aussi que les relatifs admettent le plus et le moins. Car on parle de *plus* ou *moins semblable*, et de *plus* ou *moins inégal*, chacun de ces deux termes étant un relatif : en effet on dit que le semblable est semblable à quelque chose, et que l'inégal est inégal à quelque chose. Mais tous n'admettent pas le plus et le moins : par exemple le double n'est pas dit *plus* ou *moins double*, ni aucun des termes de cette sorte.

Et tous les termes relatifs se disent par rapport à des termes qui ont avec eux une relation réciproque. Ainsi on dit que l'esclave est esclave d'un maître, et le maître d'un esclave ; on dit que le double est double de sa moitié, et la moitié moitié de son double ; le plus grand, plus grand que ce qui est plus petit, et le plus petit plus petit que ce qui est plus grand ; et de même pour les autres, si ce n'est que dans l'expression, la forme grammaticale sera parfois différente. Par exemple, la connaissance est connaissance *de* l'objet connaissable, et l'objet connaissable est connaissable *par* une connaissance ; la perception est perception *de* l'objet perceptible, et l'objet perceptible est perceptible *par* une perception.

Cependant on aura parfois l'impression que la relation n'est pas réciproque, si on en rend compte d'une façon qui n'est pas appropriée à ce qui est dit, et si celui qui en rend compte commet une erreur. Par exemple, si on rend compte de l'aile comme l'aile *d'un oiseau*, on ne dit pas réciproquement : « l'oiseau *de* l'aile ». C'est qu'on n'a pas répondu de façon appropriée par le co-relatif premier quand on a dit : « l'aile de l'oiseau ». Car ce n'est pas par-là, en tant que c'est un oiseau, que l'aile est dite lui appartenir, mais en tant qu'il est ailé. En effet, beaucoup d'autres êtres ont des ailes sans être des oiseaux. De sorte que lorsqu'on en a rendu compte de façon appropriée, cette relation elle aussi est réciproque : ainsi l'aile est l'aile d'un être ailé, et l'être ailé est ailé du fait de son aile.

Quelquefois, il sera sans doute nécessaire de forger un mot, s'il n'existe pas un nom établi par rapport auquel on puisse rendre compte <d'un certain relatif> de façon appropriée. Par exemple, si l'on rend compte du gouvernail en disant que c'est le gouvernail « d'une embarcation », cette réponse n'est pas appropriée, car ce n'est pas en tant qu'embarcation qu'on dit que le gouvernail est le gouvernail de ceci ; en effet il existe des embarcations qui n'ont pas de gouvernail. C'est pourquoi cette relation n'est pas réciproque ; de fait, on ne dit pas que l'embarcation est embarcation *du gouvernail*. Mais la réponse appropriée serait sans doute de rendre compte du gouvernail ainsi : c'est le gouvernail *d'un gouvernaillé* (ou de quelque autre façon, car il n'y a pas de mot établi). Et lorsqu'on répond de façon appropriée, la relation, cette fois, est réciproque, car le « gouvernaillé » est « gouvernaillé » *du fait de son gouvernail*. Et il en va de même pour les autres cas : par exemple on rendrait mieux compte de la tête en répondant que c'est la tête *d'un tété* qu'en disant que c'est la tête *d'un animal*. En effet, ce n'est pas en tant qu'animal qu'il a une tête, car beaucoup d'animaux n'ont pas de tête. C'est sans doute de cette façon qu'on pourrait saisir le plus facilement les termes pour lesquels il n'existe pas de

nom établi, à savoir en partant des termes premiers pour dénommer également les termes qui ont avec eux une relation réciproque. Ainsi, dans les exemples précédents, on a désigné l'*ailé* à partir de l'aile, et le *gouvernaillé* à partir du gouvernail.

Ainsi donc tous les termes relatifs à quelque chose se disent relativement à un terme qui a avec eux la relation réciproque, si du moins on en rend compte de façon appropriée, puisque, si on en rend compte par rapport au premier terme venu et non pas par rapport à cela même qui est dit, la relation n'est pas réciproque. Je veux dire que même dans le cas des termes qui, de l'avis général, se disent relativement à un terme qui a avec eux une relation réciproque, et qui ont un nom institué, la relation n'est jamais réciproque lorsqu'on en rend compte par rapport à un des accidents <de leur co-relatif> et non pas par rapport à cela même qui est dit. Par exemple, si on rend compte d'*esclave* en disant, non pas que c'est l'esclave *d'un maître*, mais *d'un homme*, ou *d'un bipède*, ou tout autre terme de cette sorte, la relation n'est pas réciproque : c'est que la réponse n'est pas appropriée. De plus, lorsque l'on a rendu compte de façon appropriée du terme par rapport auquel on dit un certain relatif, si l'on supprime tous les autres prédicats, qui lui appartiennent à titre de propriétés accidentelles, une fois qu'il ne reste plus que le seul terme par rapport auquel on a donné une réponse appropriée, alors le terme se dira toujours par rapport à cela. Par exemple, si *esclave* se dit par rapport à un maître, une fois supprimés tous les autres termes qui sont pour le maître des propriétés accidentelles - par exemple être bipède, être capable de science et être homme -, une fois qu'il ne reste rien d'autre que le fait d'être un maître, c'est toujours relativement à cela qu'on dira *esclave* ; car l'esclave est dit esclave *d'un maître*. Mais si on ne rend pas de façon appropriée ce par rapport à quoi on peut dire ce terme, alors, une fois qu'on a supprimé les autres termes et qu'il ne reste plus que le seul terme par rapport auquel on l'a expliqué, il ne se dira plus par rapport à cela. Supposons qu'on ait expliqué l'*esclave* comme esclave *de l'homme* et l'*aile* comme aile *de l'oiseau*, et retirons à l'homme le fait d'être un maître. Alors, en effet, on ne dira plus l'esclave par rapport à l'homme : car s'il n'y a pas de maître, il n'y a pas non plus d'esclave. Et de même, retirons à l'oiseau le fait d'être ailé : alors, en effet, l'aile ne sera plus au nombre des relatifs, car s'il n'y a pas d'être ailé, il n'y aura pas non plus d'aile de quoi que ce soit.

De sorte qu'il faut rendre compte du relatif en le rapportant au terme, quel qu'il soit, par rapport auquel il est dit proprement. S'il existe un mot établi, la réponse est facile ; et s'il n'existe pas de mot il faut sans doute en forger un. Et lorsqu'on en rend compte ainsi, il apparaît clairement que tous les termes relatifs se disent par rapport à des termes qui ont avec eux la relation réciproque

### ***Les termes co-relatifs sont-ils simultanés par nature ?***

On estime que les termes relatifs sont simultanés par nature, et cela est vrai pour la plupart d'entre eux. En effet, le *double* et la *moitié* vont ensemble, c'est-à-dire que dès lors qu'il existe une moitié il existe un double ; dès lors qu'il existe un maître il existe un esclave, et dès lors qu'il existe un esclave il existe un maître ; et les autres cas sont semblables à ceux-ci. Et ces termes se suppriment les uns avec les autres : car dès lors qu'il n'y a pas de double il n'y a pas de moitié, et lorsqu'il n'y a pas de moitié il n'y a pas de double, et de même pour tous les autres cas de cette sorte. Mais on a tort de penser que cette simultanéité par nature vaut pour tous les relatifs. Car on peut penser que l'objet connaissable est antérieur à la connaissance : en règle générale, en effet, les objets existent déjà lorsque nous en prenons connaissance : car on ne voit que rarement, ou jamais, que l'objet connaissable naisse en même temps que la connaissance.

De plus, lorsque l'objet connaissable est supprimé, cela supprime en même temps la connaissance, alors que la suppression de la connaissance ne supprime pas en même temps le connaissable. En effet, lorsqu'il n'y a pas d'objet connaissable il n'y a pas de connaissance (car ce ne sera plus la connaissance de rien), mais lorsqu'il n'y a pas de connaissance, rien n'empêche que l'objet connaissable n'existe. Par exemple la quadrature du cercle, si du moins c'est là un objet connaissable : il n'y a pas encore de connaissance de cet objet, mais l'objet connaissable lui-même existe. Et en outre, si l'on supprime l'animal, il n'y aura plus de connaissance, cependant qu'un grand nombre d'objets connaissables peuvent quand même exister. Il en va de même en ce qui concerne la perception : on estime que l'objet perceptible est antérieur à la perception. Car si on supprime l'objet perceptible, on supprime en même temps la perception, alors que la suppression de la perception ne supprime pas l'objet perceptible avec elle. En effet, les perceptions portent sur un corps et résident dans un corps, et si l'on supprime l'objet perceptible, on supprime aussi le corps (car le corps lui aussi fait partie de ce qui est objet de perception), et s'il n'existe pas de corps, cela supprime également la perception, de sorte que la suppression de l'objet perceptible supprime avec lui la perception. Mais la perception, elle, ne supprime pas le perceptible lorsqu'elle est supprimée. Car si l'on supprime l'animal, on supprime la perception, mais il existera un perceptible, par exemple le corps, le chaud, le doux, l'amer et toutes les autres <qualités> qui sont perceptibles. De plus, la perception accompagne la faculté perceptive, car l'animal et la perception naissent ensemble ; mais le perceptible existe avant qu'il existe une perception. Car le feu, l'eau et les autres corps de ce genre, dont l'animal est constitué, existent avant même qu'il existe un animal en général ou une perception. De sorte qu'on peut penser que l'objet perceptible est antérieur à la perception.

### ***Certaines substances (secondes) peuvent-elles être en même temps des relatifs ?***

Il y a une difficulté qui est de savoir si aucune substance n'est dite parmi les relatifs (comme on le pense), ou si cela est possible pour certaines des substances secondes. Car en ce qui concerne les substances premières, cela est vrai : ni les tous, ni les parties ne sont dits relativement à quelque chose. Car on ne dit pas que tel homme est tel homme *de telle chose*, ni tel bœuf, tel bœuf *de telle chose*. Et de même pour les parties ; car on ne dit pas que telle main est *telle main* de quelqu'un, mais *la main* de quelqu'un, et on ne dit pas que telle tête est *telle tête* de tel <animal>, mais *la tête* de tel <animal>. Et il en va de même pour les substances secondes, du moins pour la plupart d'entre elles. Ainsi, on ne dit pas que l'homme est *l'homme* de quelque chose, ni le bœuf, *le bœuf* de quelque chose, ni le bois, *le bois* de quelqu'un ; mais on dit qu'il est *la possession* de quelqu'un. Pour des substances de cette sorte, il est clair qu'elles ne font pas partie des relatifs. Mais pour certaines de ces substances secondes, il y a matière à discussion. Par exemple, la tête est dite tête *de tel <animal>*, et la main, main *de quelqu'un*, et de même chacun des termes de cette sorte, si bien qu'on peut penser qu'ils font partie des relatifs. Si donc la définition des termes relatifs a été exposée de façon suffisante, il sera très difficile, voire impossible, de résoudre la difficulté et de maintenir qu'aucune substance ne fait partie des relatifs. Si au contraire cette définition n'est pas suffisante, mais que les relatifs sont les termes pour lesquels *être* est identique à *être dans une certaine relation à quelque chose*, sans doute peut-on dire quelque chose au sujet de cette difficulté. La définition que nous avons donnée en commençant se retrouve sans doute dans tous les relatifs ; cependant ce n'est pas précisément cela - être dits cela même qu'ils sont, de quelque chose d'autre - qui constitue pour eux le fait d'être relatifs à quelque chose.

À partir de là, il est clair que si l'on connaît de façon déterminée un terme relatif, on connaîtra également de façon déterminée ce relativement à quoi il est dit. Cela est clair, en tout cas, à partir du relatif lui-même : si l'on sait que telle chose fait partie des termes relatifs, et si *être*, pour les relatifs, est identique à *être dans une certaine relation à quelque chose*, alors on connaît également cet autre terme avec lequel celui-ci est dans une certaine relation. Car si on ne connaissait pas du tout le terme avec lequel celui-ci a un certain rapport, on ne saurait pas non plus s'il est dans un certain rapport à quelque chose. Et un tel état de fait apparaît clairement dans le cas d'objets singuliers. Par exemple, si on sait de façon déterminée qu'un certain ceci est double, alors on sait en même temps de façon déterminée de quoi il est le double. Car si l'on ne savait pas qu'il est double d'une certaine quantité déterminée, on ne saurait pas non plus s'il est double en général. De même, si l'on sait qu'un certain ceci est plus beau, il est nécessaire, pour cette raison, de savoir en même temps par rapport à quoi il est plus beau. Mais ce n'est pas de façon indéterminée que l'on saura que ceci est *plus beau*, <c'est-à-dire> plus beau *que quelque chose de plus laid*. En effet, ce qui se produit de cette façon est une croyance, pas un savoir. Car alors, on ne saura plus avec précision que cela est plus beau que quelque chose de plus laid ; en effet, si cela se trouve, il n'y a rien de plus laid que cet objet. De sorte qu'on voit clairement que, quel que soit le terme relatif que l'on connaît de façon déterminée, il est nécessaire qu'on connaisse également de façon déterminée cet autre-chose par rapport auquel celui-ci est dit tel.

Quant à la tête, à la main et à chacun des termes de cette sorte, qui sont des substances, il est possible de connaître de façon déterminée cela même qu'ils sont sans qu'il soit nécessaire de connaître de façon déterminée ce relativement à quoi ils sont dits. En effet, il n'est pas <nécessaire> de connaître de façon déterminée de quel <animal> cette tête-ci est la tête, ou de quoi cette main est la main. De sorte que ces termes ne feront pas partie des relatifs. Or, s'ils ne font pas partie des relatifs, il sera vrai qu'aucune substance ne fait partie des relatifs.

Mais il est sans doute difficile de se prononcer nettement sur des cas de cette sorte sans les avoir examinés à plusieurs reprises. En tout cas, il n'est pas inutile d'avoir examiné les difficultés qui se présentent à propos de chacun d'eux.

## Chapitre 8

### ***Définition générale de la qualité***

J'appelle « qualité » ce d'après quoi on dit que certaines personnes sont telles ou telles. Mais la qualité fait partie des termes qui se disent de plusieurs façons.

### ***États et dispositions***

Disons, donc, que l'état et la disposition sont une première espèce de qualité ; l'état, cependant, diffère de la disposition parce qu'il est plus stable et dure plus longtemps. Telles sont les connaissances scientifiques et les vertus ; en effet, on estime que la connaissance scientifique est parmi les états les plus stables et les plus difficiles à modifier, dès lors que quelqu'un a acquis ne fût-ce qu'un peu de connaissance scientifique, et à moins que ne survienne un profond changement du fait d'une maladie ou de quelque autre événement de cette sorte.

Et il en va de même pour la vertu aussi : ainsi on estime que la justice, la modération et chacune des qualités de cette sorte, ne sont pas faciles à changer ni à modifier. Alors qu'on

appelle dispositions des qualités qui sont faciles à changer et qui se modifient rapidement, par exemple la chaleur et le refroidissement, la maladie et la santé et toutes les autres qualités de cette sorte. En effet, un homme est disposé d'une certaine façon d'après celles-ci, mais il change rapidement, passant du chaud au froid et de la santé à la maladie, et de même pour les autres dispositions ; à moins que, même parmi celles-ci, il ne s'en trouve une qui, à force de durer longtemps, ne fasse désormais partie de la nature de l'individu et ne soit désormais incurable ou vraiment difficile à changer, de sorte qu'on pourrait dès lors l'appeler un état. Et il est clair que ce que l'on veut dire en parlant d'états, c'est ce qui est plus durable et plus difficile à changer. Car ceux qui n'ont pas entièrement assimilé les connaissances scientifiques et qui peuvent facilement changer, on ne dit pas qu'ils possèdent <la science comme> un état, bien qu'ils soient de fait dans une certaine disposition, plutôt mauvaise ou plutôt bonne, en ce qui concerne la connaissance scientifique. De sorte qu'un état diffère d'une disposition parce que l'une est facile à changer, alors que l'autre dure plus longtemps et est plus difficile à changer ; et les états sont des dispositions, alors que les dispositions ne sont pas nécessairement des états. En effet, ceux qui ont atteint un certain état sont aussi disposés d'une certaine façon conformément à cet état, alors que ceux qui sont disposés d'une certaine façon n'ont pas entièrement atteint du même coup l'état correspondant.

### *Aptitudes et incapacités naturelles*

Un second genre de la qualité est-ce d'après quoi nous disons que certains sont bons pugilistes ou bons coureurs, ou encore sains ou malades, et en un mot tout ce que l'on dit d'après une certaine capacité ou incapacité naturelle. En effet chacun de ces termes se dit, non parce que l'on est disposé de telle ou telle façon, mais parce que l'on possède une certaine capacité naturelle de faire quelque chose facilement, ou de n'être nullement affecté <par quelque chose>. Ainsi, on dit que certains sont doués pour le pugilat ou la course, non parce qu'ils sont dans une certaine disposition, mais parce qu'ils ont la capacité naturelle de faire facilement une certaine chose, et on dit que certains sont bien-portants parce qu'ils ont une capacité naturelle de ne pas être affectés facilement, en quoi que ce soit, par les circonstances qui se présentent, et d'autres malades parce qu'ils ont une incapacité naturelle à éviter d'être affectés facilement par les circonstances qui se présentent.

Le dur et le mou sont eux aussi dans une situation semblable à celle de ces termes : car on dit que quelque chose est dur parce que cela a la capacité de ne pas être divisé facilement, et que quelque chose d'autre est mou parce que c'est incapable de cette même résistance.

### *« Effets qualitatifs » et affections*

Un troisième genre de qualité, ce sont les effets qualitatifs et les affections. Les qualités de cette sorte sont par exemple la douceur et l'amertume, ainsi que l'âcreté et toutes les qualités apparentées à celles-ci, et encore la chaleur et le froid, la blancheur et la noirceur. Que ces termes soient des qualités, c'est manifeste, car les sujets qui les ont reçus sont qualifiés d'après eux. Par exemple on dit que le miel est doux parce qu'il a reçu la douceur et que le corps est blanc parce qu'il a reçu la blancheur, et de même aussi pour les autres termes. Mais si l'on dit que ce sont des effets qualitatifs, ce n'est pas parce que ces sujets, en recevant ces qualités, auraient eux-mêmes subi quelque chose. En effet, ce n'est pas parce qu'il a subi quelque chose que l'on dit que le miel est doux, et de même pour tous les autres exemples de cette sorte. Et de façon semblable, si l'on dit que la chaleur et le froid sont des effets qualitatifs, ce n'est pas parce que les sujets qui les ont reçus ont eux-mêmes subi quelque chose, mais parce que chacune des

qualités que l'on a mentionnées est capable de produire une impression passive sur les sens. En effet, la douceur produit une impression passive dans le sens du goût, la chaleur dans le toucher, et de même aussi pour les autres.

Cependant, la blancheur, la noirceur et les autres couleurs ne sont pas appelées effets qualitatifs de la même façon que celles qu'on a mentionnées, mais parce qu'elles-mêmes ont été produites par une affection subie. En tout cas, il est clair que beaucoup de changements de couleur se produisent du fait d'une affection subie. En effet, on devient rouge lorsqu'on a honte et pâle lorsqu'on a peur, et ainsi de suite, de sorte que s'il est dans la nature de quelqu'un, du fait de certaines concomitances naturelles, d'éprouver une affection de cette sorte, il est probable qu'il aura la couleur correspondante. Car quelle que soit la disposition qui se produit en fait dans le corps à l'occasion de cet accès de honte, la même disposition pourrait se produire du fait de la constitution naturelle de l'individu, de sorte qu'une couleur semblable se produira naturellement. Parmi les concomitances de ce genre, à vrai dire, on appelle qualités celles qui tirent leur origine de certaines affections difficiles à changer et tout à fait stables : si le teint pâle ou foncé fait partie de la constitution naturelle de l'individu, on l'appelle une qualité, car nous sommes qualifiés d'après cela ; et si ces mêmes caractères - le teint pâle ou foncé - sont apparus du fait d'une longue maladie ou de la brûlure du Soleil et s'ils ne passent pas facilement, voire s'ils durent toute la vie, on les appellera également des qualités, car, de la même façon, nous sommes qualifiés d'après cela. Mais tout ce qui se produit à partir de conditions qui sont facilement supprimées et qui passent rapidement, on appelle cela des affections. Car les gens ne sont pas qualifiés d'après celles-ci : celui qui rougit parce qu'il a honte, on ne l'appelle pas « rougeaud », ni « blafard » celui qui pâlit parce qu'il a peur, mais on dit plutôt qu'ils ont subi une certaine affection, si bien que des termes de cette sorte sont appelés des affections et non pas des qualités.

D'une façon semblable à celle-ci, on parle également d'effets qualitatifs et d'affections à propos de l'âme. En effet, tout ce qui, au cours d'un processus de génération, est apparu immédiatement à partir de certaines affections, cela s'appelle des qualités, comme l'égarement dû à la folie, la colère et les phénomènes de cette sorte ; car certaines personnes sont qualifiées à partir de ceux-ci : <on dit qu'elles sont> colériques ou folles. Il en va de même pour tous les égarements qui ne sont pas naturels mais qui sont apparus à partir d'autres circonstances, et qui sont difficiles à changer, voire tout à fait immuables : de tels phénomènes sont également des qualités, car certaines personnes sont qualifiées d'après eux. Mais tout ce qui est apparu à partir de conditions qui s'installent rapidement, on appelle cela des affections, par exemple si quelqu'un est plus porté à la colère quand il éprouve du chagrin : car on n'appelle pas colérique celui qui est plus porté à la colère lorsqu'il se trouve dans une telle affection, mais on dit plutôt qu'il a éprouvé une affection. De sorte que de tels phénomènes sont appelés des affections, mais non pas des qualités.

### ***Configurations spatiales***

Un quatrième genre de qualité, c'est la figure, et la forme qui est présente dans chaque chose particulière et, outre cela, la forme droite et la forme courbe, et tout ce qui peut être semblable à celles-ci. En effet, on dit que quelque chose est qualifié d'après chacun de ces termes ; car quelque chose est qualifié par le fait que c'est triangulaire ou carré, ou que c'est droit ou courbe, et chaque chose est qualifiée d'après sa figure.

***« Qualités » simplement apparentes***

On peut penser que *rare* et *dense*, *rugueux* et *lisse*, indiquent un certain être qualifié ; mais il semble bien que des termes de cette sorte tombent en dehors de la division des genres de la qualité. En effet, chacun de ces deux couples de termes paraît plutôt indiquer une position des parties. Car une chose est dense parce que ses parties sont rapprochées les unes des autres, rare parce qu'elles sont éloignées les unes des autres ; et elle est lisse parce que ses parties sont en quelque sorte disposées suivant une ligne droite, et rugueuse parce que telle de ses parties dépasse alors que telle autre est en retrait.

Certes, on pourrait peut-être découvrir une autre sorte de qualités ; mais en tout cas celles qui se disent le plus sont, à peu près, celles que nous avons énumérées.

### ***Les termes qualifiés***

Sont donc des qualités les termes que l'on a mentionnés ; et sont qualifiés les objets dont on parle de façon dérivée d'après ceux-ci, ou de toute autre façon à partir d'eux. De fait, dans la plupart des cas et pour ainsi dire dans tous, ces termes <qualifiés> se disent de façon dérivée, ainsi *blanc* à partir de la *blancheur*, *lettré* à partir des *lettres* et *juste* à partir de la *justice*, et de même pour les autres. Dans quelques cas cependant, parce qu'il n'existe pas de nom établi pour désigner les qualités, il n'est pas possible que le qualifié se dise de manière dérivée à partir de celles-ci. Par exemple le *bon coureur* ou le *bon pugiliste*, lorsqu'ils sont appelés ainsi en raison d'une capacité naturelle, ne sont pas nommés de façon dérivée à partir d'une qualité, car il n'existe pas de noms établis pour désigner les capacités d'après lesquelles ceux-ci sont qualifiés, comme il en existe pour les compétences techniques d'après lesquelles on appelle *bons pugilistes* ou *bons lutteurs* ceux qui sont tels du fait d'une disposition <acquise>. Car on parle d'une science du pugilat et d'une science de la lutte, et ceux qui sont disposés <à bien pratiquer ces exercices> sont appelés ainsi de façon dérivée à partir de celles-ci. Parfois, alors même qu'il existe un nom établi, le sujet qui est qualifié d'après cette qualité n'est pas nommé de façon dérivée : ainsi l'homme de bien, à partir de la vertu. Car c'est parce que l'on possède la vertu que l'on est dit homme de bien, mais ce terme ne se dit pas de façon dérivée à partir de la vertu ; mais une telle situation ne se rencontre pas souvent. Ainsi donc, on dit que sont qualifiés les termes qui se disent de façon dérivée à partir des qualités que l'on a mentionnées, ou de toute autre façon à partir de celles-ci.

### ***Propriétés topiques des termes qualifiés***

Il y a aussi de la contrariété dans le domaine de la qualification : ainsi la justice est le contraire de l'injustice, la blancheur de la noirceur, et de même pour les autres ; et sont contraires également les termes qui sont qualifiés d'après ces qualités : par exemple, l'injuste est le contraire du juste, et le blanc du noir. Mais une telle situation ne se produit pas pour tous les cas, car il n'existe rien qui soit contraire au rouge, au pâle ou aux couleurs de cette sorte, bien que ce soient des qualités.

En outre lorsque, de deux contraires, l'un est un terme qualifié, l'autre aussi sera un terme qualifié. C'est clair si l'on s'appuie sur les autres types de prédication : si par exemple la justice est le contraire de l'injustice et si la justice est un terme qualifié, alors l'injustice elle aussi sera un terme qualifié. Car aucun des autres types de prédication ne s'appliquera convenablement à l'injustice : elle n'est ni une quantité, ni un terme relatif, ni un quelque part, ni en général aucun terme de cette sorte, mais rien d'autre qu'un terme qualifié. Et il en va de même des autres contraires selon la qualité.

Les termes qualifiés admettent aussi le plus et le moins. En effet, on dit qu'une chose est plus blanche ou moins blanche qu'une autre, ou plus juste qu'une autre. Et cela admet l'accroissement, car quelque chose qui est blanc peut devenir encore plus blanc ; non pas dans tous les cas cependant, mais dans la plupart ; car on pourrait se poser la question de savoir si l'on peut dire qu'une justice est *plus* ou *moins justice* qu'une autre justice, et de même pour les autres dispositions. Car certains expriment un désaccord au sujet des termes de cette sorte ; en effet ils nient absolument qu'on puisse dire qu'une justice est *plus* ou *moins justice* qu'une autre justice, ou une santé qu'une autre santé, mais ils disent cependant qu'un homme peut avoir moins de santé qu'un autre, et qu'un homme peut avoir moins de justice qu'un autre, et de même pour ce qui est de savoir lire et des autres dispositions. Mais donc tous les termes qui sont qualifiés d'après celles-ci, eux, admettent incontestablement le plus et le moins. Car on dit qu'un homme sait mieux lire qu'un autre, ou qu'il est plus juste ou en meilleure santé, et de même pour les autres. Mais on estime que le triangulaire et le carré n'admettent pas le plus, ni aucune des autres figures. En effet, les objets auxquels s'applique l'énonciation du triangle ou celle du cercle sont tous de la même façon des triangles ou des cercles, et quant à ceux qui ne l'admettent pas, on ne dira d'aucun d'entre eux qu'il est davantage cercle ou triangle qu'un autre. En effet, le carré n'est pas du tout *plus un cercle* que le rectangle, car l'énonciation du cercle ne s'applique ni à l'un ni à l'autre. Et en général, lorsque de deux termes ni l'un ni l'autre n'admet l'énonciation d'un objet donné, on ne dira pas que l'un des deux est plus cela que l'autre. Donc les termes qualifiés n'admettent pas tous le plus et le moins.

Parmi les traits que l'on a mentionnés, aucun n'est propre à la qualité ; en revanche, *semblable* ou *dissemblable* se disent seulement d'après des qualités. En effet, une chose n'est semblable à une autre d'après rien d'autre que ce qui fait qu'elle est qualifiée de telle façon. Par conséquent le fait que semblable *et dissemblable* se disent d'après elle, sera propre à la qualité.

Il ne faut pas être troublé par la crainte qu'on nous dise que, alors que nous avons annoncé un exposé au sujet de la qualité, nous avons inclus dans notre énumération de nombreux termes relatifs - car les états et les dispositions seraient des relatifs. De fait, pour presque tous les termes de cette sorte, leurs genres se disent relativement à quelque chose ; mais ce n'est le cas pour aucun des termes singuliers. En effet, la science, qui est un genre, est dite être cela même qu'elle est, de quelque chose d'autre (on dit en effet qu'elle est science de quelque chose) ; mais parmi les sciences particulières, aucune n'est dite être cela même qu'elle est, d'autre chose. Ainsi on ne dit pas que la grammaire est la grammaire de quelque chose, ni la musique la musique de quelque chose, mais on dira tout au plus qu'elles aussi sont relatives à quelque chose en les considérant du point de vue de leur genre. Ainsi, on dit que la grammaire est la science de quelque chose, non pas la grammaire de quelque chose, et la musique la science de quelque chose, non la musique de quelque chose ; de sorte que les sciences particulières ne sont pas au nombre des relatifs. Or c'est par les sciences particulières que nous sommes qualifiés, car c'est aussi elles que nous possédons : en effet, on dit que nous sommes savants parce que nous possédons l'une des sciences particulières. De sorte que celles-ci, les sciences particulières, seront également les qualités d'après lesquelles précisément nous sommes qualifiés ; or elles ne font pas partie des relatifs.

De plus, s'il arrive que le même terme soit à la fois un terme qualifié et un terme relatif, il n'y a rien d'étrange à le compter dans les deux genres.

## Chapitre 9

### « Faire » et « subir »

Faire et subir admettent eux aussi la contrariété ainsi que le plus et le moins. En effet, chauffer est le contraire de refroidir, être chauffé, d'être refroidi, et éprouver du plaisir, d'éprouver de la peine, de sorte que tous admettent la contrariété. Et ils admettent aussi le plus et le moins : car il est possible de chauffer plus et moins, et d'être chauffé plus et moins. Donc faire et subir admettent le plus et le moins.

### Les autres catégories

Au sujet de ces termes, voilà tout ce qui a été dit. Mais on a également dit quelque chose au sujet de *être dans une position* au chapitre des termes relatifs, à savoir que cela se dit de façon dérivée à partir des positions. Quant aux termes restants - *à un certain moment, quelque part* et *avoir* -, du fait qu'ils sont tout à fait clairs, on ne dit rien de plus à leur sujet que ce qui a été dit au début, à savoir que *avoir* indique le fait d'être chaussé ou armé ; *quelque part*, c'est par exemple au Lycée, et tout le reste de ce qui a été dit à leur sujet.

## Chapitre 10

### Les quatre types d'opposition

Au sujet des genres que l'on a présentés au début, ce qui a été dit est suffisant ; mais il faut parler des opposés et dire de combien de façons des termes s'opposent ordinairement.

On dit qu'un terme s'oppose à un autre de quatre façons : soit comme les termes relatifs, soit comme les contraires, soit comme la privation et la possession, soit comme l'affirmation et la négation. Et pour le dire sommairement, voici ce qu'est chacune de ces oppositions : le double s'oppose à la moitié à la façon des relatifs, le mal s'oppose au bien à la façon des contraires, la cécité et la vue s'opposent selon la privation et la possession, et *il est assis, il n'est pas assis*, s'opposent à la façon de l'affirmation et de la négation.

### Les relatifs

Tous les termes, donc, qui s'opposent à la façon des relatifs sont dits être cela même qu'ils sont de leurs opposés, ou se rapportent à eux de quelque autre façon. Ainsi on dit que le double est cela même qu'il est, à savoir double, de l'autre terme de l'opposition ; en effet, il est double de quelque chose. La connaissance aussi s'oppose à l'objet de connaissance à la façon des relatifs ; et certes on dit que la connaissance est cela même qu'elle est de l'objet de connaissance, et on dit que l'objet de connaissance est cela même qu'il est par rapport à son opposé, la connaissance. En effet, l'objet de connaissance est connu par quelque chose, à savoir la connaissance. Ainsi donc tous les termes qui s'opposent à la façon des relatifs sont dits être ce qu'ils sont de l'autre terme de l'opposition, ou se disent d'une façon ou d'une autre les uns par rapport aux autres.

### Les contraires

Quant à ceux qui s'opposent à la façon des contraires, on ne dit nullement qu'ils sont cela même qu'ils sont les uns des autres, mais on dit qu'ils sont le contraire les uns des autres. Car

on ne dit pas que le bien est le bien du mal, mais que c'est son contraire ; ni que le blanc est le blanc du noir, mais que c'est son contraire ; de sorte que ces oppositions diffèrent entre elles.

Parmi les contraires, tous ceux qui sont constitués de telle sorte qu'il est nécessaire que soit l'un soit l'autre se trouve dans les objets où ils existent par nature ou auxquels ils s'appliquent, pour ces termes-là il n'y a aucun intermédiaire entre eux ; et quant à ceux dont il n'est pas nécessaire que soit l'un soit l'autre existe, entre ceux-ci il existe toujours quelque chose d'intermédiaire. Ainsi, la maladie et la santé existent par nature dans le corps d'un animal, et il est nécessaire que l'une ou l'autre appartienne au corps de l'animal, soit la maladie, soit la santé ; et l'impair et le pair s'appliquent au nombre, et il est nécessaire que l'un ou l'autre appartienne au nombre, soit l'impair, soit le pair ; et il n'y a pas d'intermédiaire entre ces termes, ni entre la maladie et la santé, ni entre le pair et l'impair. En revanche, pour les termes dont il n'est pas nécessaire que l'un ou l'autre appartienne à un sujet donné, il y a quelque chose d'intermédiaire entre eux. Ainsi le noir et le blanc existent par nature dans un corps, et il n'est certes pas nécessaire que l'un ou l'autre d'entre eux appartienne au corps ; en effet, tout corps n'est pas soit noir, soit blanc. De même, mauvais et bon s'appliquent à la fois à un homme et à beaucoup d'autres objets ; or il n'est pas nécessaire que l'un ou l'autre d'entre eux appartiennent à ces objets auxquels on les applique, car toutes choses ne sont pas soit mauvaises soit bonnes. Et il y a certes quelque chose d'intermédiaire entre ces termes : entre le blanc et le noir, par exemple, il y a le gris, le pâle et toutes les autres couleurs, et entre le mauvais et le bon il y a ce qui n'est ni mauvais ni bon. (Dans certains cas, il existe un nom établi pour les intermédiaires ; ainsi, les intermédiaires entre le blanc et le noir sont le gris, le pâle et les autres couleurs de cette sorte ; dans d'autres cas, il n'est pas facile de rendre l'intermédiaire au moyen d'un nom, mais on le définit par la négation des deux termes extrêmes, par exemple : « ce qui n'est ni bon ni mauvais » et « ni juste ni injuste ».)

### ***La privation et la possession***

La privation et la possession se disent à propos d'une même chose, par exemple la vue et la cécité se disent de l'œil ; et pour le dire de façon générale, l'une et l'autre se disent à propos de l'objet dans lequel la possession existe par nature. Nous disons que l'un des objets susceptibles de recevoir cet état en est privé, chaque fois que cet état n'existe pas du tout dans un sujet où il devrait exister par nature, et au moment où ce sujet devrait le posséder par nature. Nous n'appelons pas *édenté* ce qui n'a pas de dents ou *aveugle* ce qui ne possède pas la vue, mais ce qui ne les possède pas au moment où par nature il devrait les posséder. En effet, certains êtres, à leur naissance, ne possèdent pas la vue et n'ont pas de dents, mais on ne dit pas qu'ils sont édentés ni aveugles. Mais être privé et posséder ne sont pas la même chose que la possession et la privation : car la possession c'est la vue et la privation c'est la cécité ; mais posséder la vue n'est pas identique à la vue, et être aveugle n'est pas identique à la cécité. Car la cécité est une privation, et être aveugle, c'est être privé, ce n'est pas une privation ; et d'ailleurs, si la cécité était identique à être aveugle, on pourrait appliquer les deux termes au même sujet. Mais on dit que l'homme est aveugle, alors qu'on ne dit jamais que l'homme est une cécité. Mais on estime que ces termes eux aussi, être privé et posséder, s'opposent à la façon de la privation et de la possession, car le mode d'opposition est le même : être aveugle s'oppose à posséder la vue de la même façon que la cécité s'oppose à la vue. (Ce à quoi l'affirmation et la négation font référence n'est pas non plus la même chose que l'affirmation et la négation. Car l'affirmation est un énoncé affirmatif et la négation un énoncé négatif, alors qu'aucun des faits auxquels l'affirmation et la négation font référence n'est un énoncé. Mais on dit que ces faits,

eux aussi, s'opposent les uns aux autres à la façon de l'affirmation et la négation ; et de fait, dans ce cas, le mode d'opposition est le même. Tout comme l'affirmation est opposée par rapport à la négation, par exemple *il est assis* à *il n'est pas assis*, de même l'état de choses auquel réfère chacun de ces énoncés s'oppose à un autre ; *être assis* s'oppose à *ne pas être assis*.)

Que d'autre part la privation et la possession ne s'opposent pas à la façon des relatifs, c'est manifeste ; car on ne dit pas que l'une d'elles est cela même qu'elle est, de son opposé. En effet, la vue n'est pas la vue de la cécité, et en général elle ne se dit relativement à elle en aucune façon ; et de même on ne dirait pas non plus que la cécité soit la cécité de la vue ; on dit que la cécité est la privation de la vue, mais on ne dit pas qu'elle est la cécité de la vue. En outre, tous les termes relatifs se disent relativement à un terme qui a avec eux la relation réciproque, de sorte que si vraiment la cécité faisait partie des relatifs, le terme par rapport auquel elle se dirait aurait avec elle la relation réciproque ; mais il n'y a pas de réciprocité : en effet, on ne dit pas que la vue soit la vue de la cécité.

Ce que l'on dit d'après la privation et d'après la possession ne s'oppose pas non plus à la façon des contraires, comme on le verra clairement à partir de ceci. En effet, de deux contraires entre lesquels il n'y a pas d'intermédiaire, il est nécessaire que dans chaque cas l'un ou l'autre existe dans les sujets où ils existent par nature et auxquels ils s'appliquent. Car on a dit qu'il n'y a aucun intermédiaire entre deux termes lorsqu'il est nécessaire que l'un ou l'autre appartienne à un sujet capable de les recevoir, comme dans le cas de la maladie et de la santé, ou de l'impair et du pair. Mais pour les termes entre lesquels il existe quelque chose d'intermédiaire, il n'est nullement nécessaire que l'un ou l'autre appartienne à tout sujet <capable de les recevoir> ; en effet, il n'est pas nécessaire que tout sujet capable de les recevoir soit noir ou blanc, froid ou chaud. Car rien n'empêche qu'il existe quelque chose d'intermédiaire entre ces termes. De plus, même pour ceux-ci, on a dit qu'il y a quelque chose d'intermédiaire entre deux termes lorsqu'il n'est pas nécessaire que l'un d'eux appartienne au sujet capable de les recevoir, si ce n'est ceux à qui l'un des deux appartient par nature, comme être chaud appartient au feu et être blanc à la neige. Dans ces cas, il est nécessaire que l'un des deux exclusivement appartienne au sujet, et non pas l'un ou l'autre selon le cas, car il n'est pas possible que le feu soit froid ou la neige noire, de sorte qu'il est nécessaire, non pas que l'un ou l'autre appartienne à tout sujet capable de les recevoir, mais seulement aux sujets auxquels l'un des deux appartient par nature ; et, dans ce cas, c'est exclusivement l'un des deux contraires qui lui appartient, et non pas l'un ou l'autre selon le cas.

Alors que dans le cas de la privation et de la possession, aucune des deux éventualités que l'on vient d'exposer ne se vérifie. En effet, il n'est pas toujours nécessaire que l'un des deux appartienne au sujet capable de les recevoir. Car d'un être qui n'est pas encore naturellement en situation de posséder la vue, on ne dit ni qu'il est aveugle ni qu'il possède la vue, de sorte que ces termes ne feraient pas partie de cette sorte de contraires entre lesquels il n'y a aucun intermédiaire. Mais ils ne font pas partie non plus de ceux entre lesquels il existe quelque chose d'intermédiaire. Car il est nécessaire que l'un ou l'autre appartienne à tout sujet capable de les recevoir à un moment donné. Car à partir du moment où un animal est par nature en situation de posséder la vue, alors on dira ou bien qu'il est aveugle ou bien qu'il possède la vue, et non pas l'un des deux exclusivement, mais l'un ou l'autre selon le cas. En effet, il n'est pas nécessaire qu'il soit aveugle ni qu'il possède la vue, mais l'un ou l'autre selon le cas. Alors que pour les contraires entre lesquels il existe quelque chose d'intermédiaire, on a dit qu'il n'est pas nécessaire que l'un ou l'autre appartienne à tout sujet, mais seulement à certains, et, dans ce cas,

l'un des deux exclusivement. De sorte qu'il est clair que les termes qui sont opposés selon la privation et la possession ne s'opposent d'aucune des façons dont les contraires s'opposent.

De plus, dans le cas des contraires, il est possible que se produise un changement de l'un en l'autre cependant que le sujet qui les reçoit subsiste, excepté dans le cas où un seul des contraires appartient à une certaine nature, comme le fait d'être chaud appartient au feu. Et de fait, celui qui est en bonne santé peut tomber malade, ce qui est blanc peut devenir noir et ce qui est froid devenir chaud, et on peut devenir mauvais alors qu'on était bon et bon alors qu'on était mauvais (car l'homme mauvais que l'on conduit à des occupations et à des propos meilleurs peut progresser, ne serait-ce qu'un peu, vers l'amélioration ; et une fois que l'on a fait ne serait-ce qu'un petit progrès, il est clair qu'on pourrait changer complètement, ou bien faire un progrès très important. Car on devient toujours plus apte à changer facilement vers la vertu, si petit que soit le progrès qu'on aura fait pour commencer, de sorte qu'il est vraisemblable qu'on puisse progresser encore davantage. Et lorsque cela se reproduit constamment, on passe complètement dans l'état opposé si l'on n'en est pas empêché par le temps). Alors que dans le cas de la privation et de la possession, il n'est pas possible qu'il se produise de changement de l'une vers l'autre. Certes, il y a un changement à partir de la possession vers la privation, mais à partir de la privation vers la possession c'est impossible. En effet, quand on est devenu aveugle, on ne recouvre pas la vue, quand on est chauve on ne redevient pas chevelu et quand on est édenté il ne vous repousse pas de dents.

### ***L'affirmation et la négation***

Pour tous les termes qui sont opposés à la façon de l'affirmation et de la négation, il est manifeste qu'ils ne s'opposent d'aucune des façons que l'on a dites. Car c'est seulement dans ce cas qu'il est nécessaire qu'à chaque fois l'un de ces opposés soit vrai et l'autre faux. En effet, que nécessairement et à chaque fois l'un des deux opposés soit vrai et l'autre faux, cela n'arrive ni dans le cas des contraires, ni dans celui des relatifs, ni dans celui de la possession et de la privation : par exemple la santé et la maladie sont des termes contraires, et certes aucune d'elles n'est ni vraie ni fautive ; de même aussi le double et la moitié s'opposent à la façon de relatifs, et aucun d'eux n'est ni vrai ni faux, pas plus, certes, que les termes qui sont opposés selon la privation et la possession, comme la vue et la cécité ; et d'une façon générale, aucun des termes qui sont dits sans aucune combinaison n'est vrai ou faux. Or tous les couples d'opposés que l'on a mentionnés se disent sans combinaison.

Cependant, on peut penser qu'une situation de ce genre se produira bel et bien dans le cas des contraires qui sont dits selon une combinaison ; car *Socrate-bien-portant* est le contraire de *Socrate-malade*. Or dans ce cas non plus il n'est pas toujours nécessaire que l'un soit vrai et l'autre faux. En effet, lorsque Socrate existe, l'un sera vrai et l'autre faux, mais lorsqu'il n'existe pas les deux sont faux : car ni *Socrate-malade* ni *Socrate-bien-portant* n'est vrai lorsque Socrate lui-même n'existe absolument pas. Dans le cas de la privation et de la possession, assurément, lorsque le sujet n'existe pas du tout, aucun des deux contraires n'est vrai, mais lorsqu'il existe, ce n'est pas toujours le cas que l'un des deux soit vrai. Car *Socrate-possédant la vue* est opposé à *Socrate-aveugle* à la façon de la privation et de la possession, et même s'il existe il n'est certes pas nécessaire que l'un des deux soit vrai ou faux : en effet, lorsque Socrate n'est pas encore en situation d'avoir la vue, les deux sont faux. Et lorsque Socrate n'est pas du tout, de cette façon aussi les deux - *il possède la vue* et *il est aveugle* - sont faux. Alors que pour l'affirmation et la négation, en tout cas, que Socrate existe ou qu'il n'existe pas, chaque fois l'un des deux - *Socrate*

*est malade et Socrate n'est pas malade* - sera faux et l'autre vrai : lorsqu'il existe il est clair que l'une des deux propositions est vraie et l'autre fausse, et de même lorsqu'il n'existe pas. En effet, lorsqu'il n'existe pas il est faux qu'il soit malade et il est vrai qu'il n'est pas malade. De sorte que le fait que l'un des deux opposés soit vrai et l'autre faux, sera uniquement le propre de ces termes qui s'opposent à la façon de l'affirmation et de la négation.

## Chapitre 11

### ***Quatre remarques additionnelles sur les contraires***

Le contraire d'un bien est nécessairement un mal. C'est clair par induction sur les cas particuliers : ainsi la maladie est le contraire de la santé, la justice de l'injustice, la lâcheté du courage, et de même pour les autres. Mais le contraire d'un mal est tantôt un bien, tantôt un mal, car le contraire de l'insuffisance, qui est un mal, c'est l'excès, qui est le mal contraire ; et de même la moyenne est également contraire à l'un et à l'autre, et c'est un bien. Mais on ne peut remarquer une telle situation que dans quelques cas, alors que le plus souvent c'est chaque fois un bien qui est le contraire d'un mal.

De plus, dans le cas des contraires il n'est pas nécessaire, si l'un des deux existe, que l'autre existe aussi. Car si tous les hommes sont en bonne santé, la santé existera, mais pas la maladie, et de même si tous sont blancs, la blancheur existera, mais pas la noirceur. De plus, si *Socrate-bien-portant* est le contraire de *Socrate-malade*, et s'il n'est pas possible que les deux appartiennent ensemble au même sujet, il ne sera pas possible que, lorsque l'un des deux contraires existe, l'autre existe aussi, car si c'est le cas que *Socrate est bien- portant*, ce ne peut pas être le cas que *Socrate est malade*.

Et il est clair aussi que les contraires se produisent par nature à propos d'un sujet qui est le même par l'espèce ou par le genre. En effet, la maladie et la santé se produisent dans le corps d'un animal, la blancheur et la noirceur dans un corps tout court, et la justice et l'injustice dans l'âme.

Et il est nécessaire que tous les contraires existent dans le même genre, ou dans des genres contraires, ou qu'ils soient eux-mêmes des genres. En effet, le blanc et le noir appartiennent au même genre (car leur genre est la couleur) ; la justice et l'injustice appartiennent à des genres opposés (le genre de l'une est la vertu, et celui de l'autre est le vice) ; et le bien et le mal n'appartiennent pas à un genre, mais se trouvent être eux-mêmes les genres de certaines réalités.

## Chapitre 12

### ***L'antérieur***

On dit que quelque chose est antérieur à quelque chose d'autre de quatre façons.

Premièrement et principalement, selon le temps, d'après lequel une chose est dite plus vieille ou plus ancienne qu'une autre : car on dit que quelque chose est plus vieux ou plus ancien parce que sa durée est plus longue.

Deuxièmement, on appelle antérieur ce qui ne se convertit pas quant à l'implication d'existence. Par exemple, *un* est antérieur à *deux*. Car lorsque *deux* existe, il s'ensuit de ce seul

fait que *un* existe, alors que si *un* existe, il n'est pas nécessaire que *deux* existe. De sorte qu'on ne peut pas obtenir par conversion l'implication de l'existence de l'autre terme à partir de celle de *un*. Et on estime que ce qui est tel que l'implication d'existence ne se convertit pas à partir de lui, est antérieur.

Troisièmement, on dit que quelque chose est antérieur selon un certain ordre, comme c'est le cas dans les sciences et les discours. En effet, il y a de l'antérieur et du postérieur selon l'ordre dans les sciences démonstratives, car selon l'ordre les éléments viennent avant les constructions ; et dans <l'apprentissage de> la lecture les lettres viennent avant les syllabes. Et de même dans les discours ; en effet, selon l'ordre, l'exorde est antérieur au développement.

De plus, et en dehors de ce qu'on a dit, on estime que ce qui est meilleur et plus admirable est antérieur par nature ; et de même la plupart des hommes ont l'habitude de déclarer que les plus estimés et ceux que le peuple aime le plus, sont les premiers parmi eux ; mais à vrai dire, cette façon de parler est sans doute la plus impropre.

Il y a donc à peu près tous les modes de l'antériorité qu'on a dits. Mais on peut estimer qu'à côté de ceux-ci il existe encore un autre mode de l'antérieur. En effet, de deux termes entre lesquels l'implication d'existence se convertit, on peut dire à bon droit que celui qui est pour l'autre en quelque façon cause de son être, est par nature antérieur. Qu'il existe des cas de cette sorte, c'est clair. En effet, le fait que *ceci est un homme* se convertit, quant à l'implication d'existence, avec le fait que la proposition qui énonce cela est vraie. Car si c'est un homme, l'énoncé par lequel nous affirmons que c'est un homme est vrai ; et cela se convertit bien, car si l'énoncé par lequel nous affirmons que c'est un homme est vrai, alors c'est un homme. Mais la proposition vraie n'est aucunement la cause de l'existence du fait, alors que le fait paraît être en quelque sorte la cause de ce que la proposition est vraie. Car c'est parce que le fait existe ou n'existe pas que la proposition est dite vraie ou fausse. De sorte qu'il y a cinq façons de dire qu'une chose est antérieure à une autre.

## Chapitre 13

### *Le simultané*

On dit que sont simultanées, au sens absolu et principal du terme, les choses dont la génération a lieu dans le même temps, car aucune des deux n'est antérieure ou postérieure à l'autre. De telles réalités sont dites simultanées dans le temps.

Sont simultanés par nature tous les termes qui admettent la conversion de l'implication d'existence, et qui ne sont en aucune façon cause de l'être l'un pour l'autre. Ainsi dans le cas du double et de la moitié : en effet, ces termes se convertissent, car lorsqu'il y a un double il y a une moitié et lorsqu'il y a une moitié il y a un double ; et d'autre part aucun des deux n'est cause de l'être pour l'autre.

Et on dit aussi que les termes qui proviennent du même genre par une délimitation réciproque sont simultanés par nature. On dit que des termes se délimitent réciproquement lorsqu'ils sont déterminés par la même division, par exemple *ailé* par rapport à *pédestre* et *aquatique*. Car ces termes proviennent du même genre et se délimitent réciproquement les uns les autres ; en effet, *animal* se divise en ces termes (c'est-à-dire en *ailé*, *pédestre* et *aquatique*), et certes aucun d'eux n'est antérieur ou postérieur aux autres, mais on estime que des termes de

cette sorte sont simultanés par nature. Et chacun de ces termes (par exemple *pédestre*, *ailé* et *aquatique*) peut à son tour être divisé en espèces ; celles-ci seront elles aussi simultanées par nature chaque fois qu'elles proviendront du même genre selon la même division. Mais les genres sont toujours antérieurs aux espèces, car ils ne se convertissent pas avec elles quant à l'implication d'existence. Ainsi, si quelque chose est un être aquatique, c'est un animal, mais si c'est un animal, ce n'est pas nécessairement un être aquatique.

On dit donc que sont simultanés par nature les termes qui admettent la conversion de l'implication d'existence et dont aucun n'est en quoi que ce soit cause de l'être pour un autre ; ainsi que les termes qui proviennent du même genre par délimitation réciproque des uns par les autres. Et on appelle simultanés au sens absolu, ceux dont la génération a lieu dans le même temps.

## Chapitre 14

### *Les espèces du changement*

Il y a six espèces du changement : la génération, la corruption, l'accroissement, la diminution, l'altération et le changement selon le lieu.

On voit bien que les autres espèces du changement sont distinctes les unes des autres (car la génération n'est pas corruption, et l'accroissement, la diminution ou le changement selon le lieu ne le sont pas non plus, et de même pour les autres<sup>1</sup>), mais il y a une difficulté dans le cas de l'altération : <on pourrait soutenir> que l'altération de ce qui est altéré résulte nécessairement de l'un des autres types de changement. Mais ce n'est pas vrai. Car il nous arrive d'être altéré selon pratiquement toutes les affections, ou selon la plupart d'entre elles, sans avoir part à aucun autre changement. En effet, ce qui change selon une affection ne doit pas nécessairement s'accroître ni diminuer, et pas davantage pour les autres changements, de sorte que l'altération serait un changement distinct à côté des autres. Car si elle était identique <à l'un d'eux>, alors ce qui s'altère devrait par le fait même s'accroître, ou diminuer, ou il devrait s'ensuivre <par le fait même> l'une des autres formes de changement ; mais ce n'est pas nécessaire. Et de même aussi, ce qui s'accroît ou change selon l'une des autres formes de changement devrait s'altérer ; mais il y a des choses qui s'accroissent et qui ne s'altèrent pas. Ainsi le carré, lorsqu'on lui ajoute une équerre, s'accroît, mais ne devient nullement <une figure> différente de ce qu'il était ; et de même pour les autres changements de cette sorte. Il en résulte que les changements seront distincts les uns des autres.

### *Qu'est-ce qui est le contraire d'un changement ?*

Absolument parlant, le changement est le contraire du repos, mais les changements particuliers sont le contraire des changements particuliers : la corruption est le contraire de la génération, la diminution de l'accroissement, et le repos selon le lieu du changement selon le lieu, mais il semble bien que c'est surtout le changement en direction du lieu opposé qui s'oppose en outre <à un changement de lieu donné> : ainsi le mouvement de haut en bas s'oppose au mouvement de bas en haut, et le mouvement de bas en haut au mouvement de haut en bas. Quant à la dernière des formes de changement que nous avons énumérées, il n'est pas facile d'expliquer quel est son contraire ; il semble plutôt qu'elle n'a aucun contraire, à moins qu'on ne dise que dans ce cas aussi on lui oppose le repos selon la qualité ou le changement en direction de ce qui est contraire dans l'ordre de la qualité, de la même façon que dans le cas du

changement selon le lieu on avait opposé le repos selon le lieu ou le changement en direction du lieu contraire. Car l'altération est le changement selon la qualité, de sorte que ce qui s'oppose à ce changement selon la qualité, c'est le repos selon la qualité ou le changement en direction du contraire < dans l'ordre > de la qualité. Par exemple, devenir blanc s'oppose à devenir noir ; en effet, une chose est altérée lorsqu'il se produit un changement vers les contraires dans l'ordre de la qualité.

## Chapitre 15

### « *Avoir* »

*Avoir* se dit de plusieurs façons. En effet, cela se dit soit au sens où l'on a un état et une disposition, ou quelque autre qualité (en effet, on dit que nous avons une connaissance scientifique ou une vertu) ; soit au sens où l'on a une quantité,

par exemple la grandeur que quelqu'un se trouve avoir (en effet, on dit qu'il a une taille de trois ou de quatre coudées) ; soit au sens où l'on a les choses que l'on porte sur le corps, comme un manteau ou une tunique, ou sur une partie du corps (par exemple on porte un anneau à la main) ; soit au sens où l'on a une partie de soi-même, comme une main ou un pied ; soit au sens de ce qui est contenu dans un récipient, comme le boisseau contient les grains de blé et la cruche contient le vin (en effet, on dit que la cruche « a du vin » ou que le boisseau « a du grain », donc on dit que l'on a toutes ces choses-là au sens de ce qui est contenu dans un récipient) ; soit au sens où l'on a un bien (en effet, on dit que nous avons une maison ou un champ). On dit encore que nous avons une femme, et que la femme a un mari ; mais cette dernière façon d'employer le mot semble bien être la plus impropre. En disant, en effet, que quelqu'un a une femme, nous n'indiquons rien d'autre que le fait qu'il vit avec elle.

Sans doute pourrait-on découvrir d'autres façons d'avoir, mais on a énuméré ici pratiquement toutes celles qui se disent d'habitude.